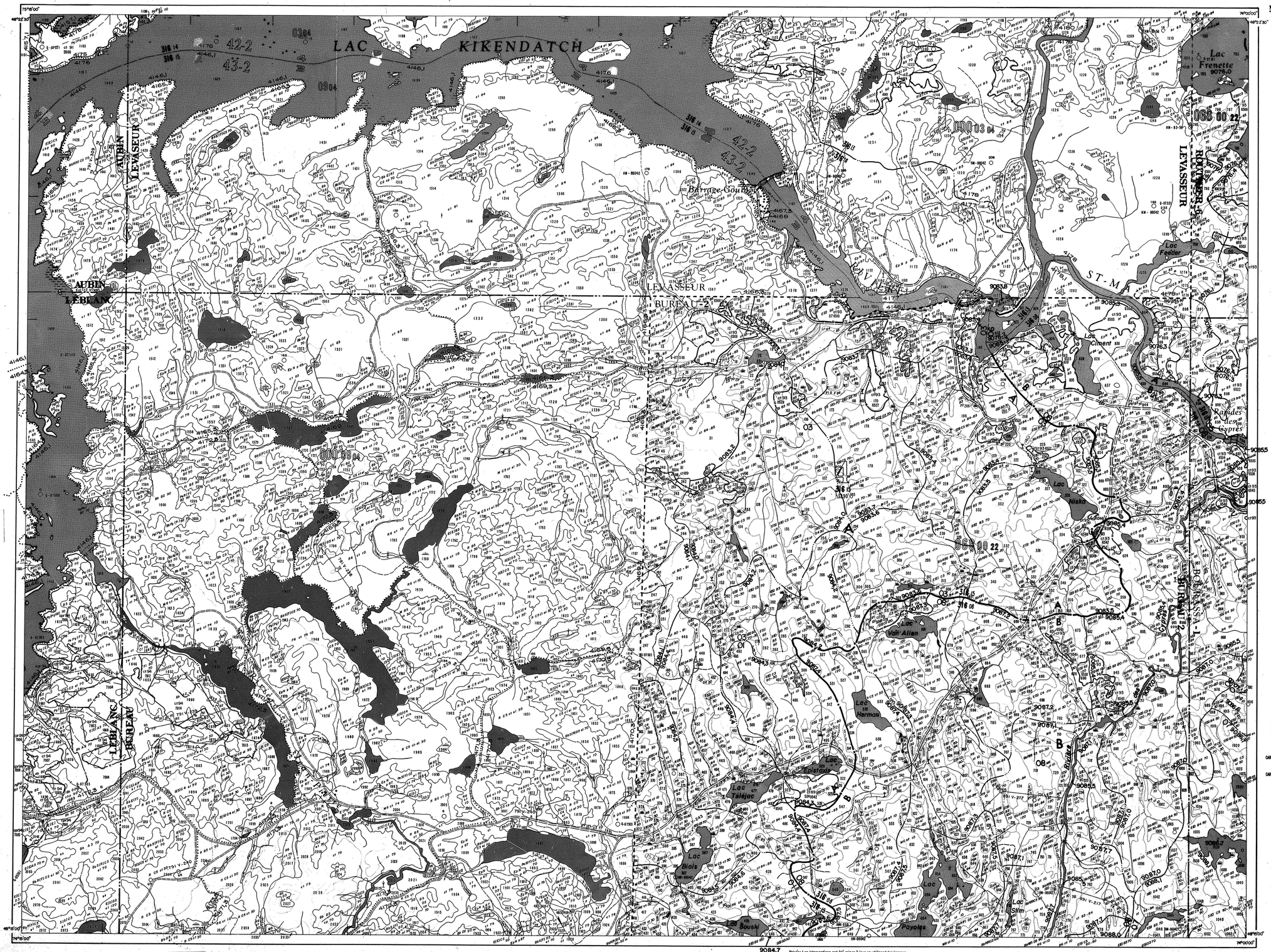

Privée: Les interventions ont été mises à jour en utilisant les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes: 22 juin 1989, 17 juin 1993. L'année de l'intervention est celle de l'image T.M. utilisée.

Compt. for. : 8903- 9543 - 9503 - 6013 - 6552 - 7016 - 8016
À jour publique : avril 1997
À jour privée : juin 1993

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dépérissement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (préciser le type)
Préparation du terrain
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Fertilisation minérale
Récolte dans les tubéraies boisées (cédraies libres)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— 1 sapin et/ou épinette blanche
— 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— 3 sapin et/ou pin rouge
— 4 pin gris
— 5 pin blanc
— 6 thuya (cèdre)
— 7 mélèze
— 8 pruche
— 9 peuplier (plantation)

Résineux
— 1 épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse
— 2 thuya (cèdre)
— 3 sapin
— 4 pin blanc
— 5 pin blanc et/ou pin rouge
— 6 pin rouge
— 7 épinette blanche
— 8 sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de résineux indifférenciés)

Résineux
— 1 sapin et/ou épinette blanche
— 2 épinette noire et/ou pin rouge
— 3 pin rouge
— 4 pin gris
— 5 pin blanc
— 6 thuya (cèdre)
— 7 mélèze
— 8 pruche
— 9 peuplier (plantation)

Résineux
— 1 épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse
— 2 sapin
— 3 pin blanc
— 4 pin rouge
— 5 pruche
— 6 peuplier
— 7 sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de résineux indifférenciés)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes
— avec pin gris
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec sapin
— avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec pin gris
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec sapin
— avec épinette noire ou rouge
Mélangé à feuillus tolérants
— sur feuillus

Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— avec pin gris
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec épinette noire ou rouge
Mélangé à feuillus tolérants
Mélangés à feuillus tolérants

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— d'essences indifférentiées
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— 1 bouleau jaune
Peuplier
— 1 peuplier
— 2 bouleau blanc et/ou bouleau gris
— 3 peuplier baumier
— 4 peuplier faux-tremble
— 5 feuillus d'essences intolérantes
— 6 feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'feuillus à sapin
— 1 peuplier
— 2 peuplier faux-tremble
— 3 peuplier hybride
— 4 peuplier d'ontario

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désolé et semi-désolé sec
Désolé et semi-désolé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Équipement récréatif (camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.)

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle par éléments isolés
Coupe partielle
Coupe totale
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche mortes

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Brûlis totale
Coupe abéro
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE	
10 (ans)	0-30 ans	
30	31-40	
50	41-60	
70	61-80	
90	81-100	
120	101-120	
150	121-150	
200	151 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-30	30-30
30-50	30-50
30-70	30-70
30-90	30-90
30-120	30-120
30-150	30-150
30-200	30-200

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplement irrégulier, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Mûrie inéquienne: Peuplement irrégulier, majorité des tiges entre 51 et 90 ans.
Vieillie inéquienne: Peuplement irrégulier, majorité des tiges entre 91 et 120 ans.
Ancienne inéquienne: Peuplement irrégulier, majorité des tiges plus de 120 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	normal
Modérée	31 à 60%	'
Forte	61 à 80%	"
Abrupte	80 % et plus	'''

N.B. : Les classes de pente ne s'appliquent que aux forêts publiques seulement.

CÉDULES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 03 C 49 D 01 E
S — Station
C — Cédule
D — Dépôt
E — Type de station
S — Station de sapin
C — Station d'épinette
D — Station de pin gris
E — Station de bouleau blanc
S — Station de bouleau jaune
C — Station de peuplier
D — Station d'ostryo
E — Station d'érablière
S 03 C 49 D 01
S — Station de sapin
C — Station d'épinette
D — Station de pin gris
E — Station de bouleau blanc
S — Station de bouleau jaune
C — Station de peuplier
D — Station d'ostryo
E — Station d'érablière
S — Station
C — Cédule
D — Dépôt
E — Type de station

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. FOR. : FORTIN, WALSH & ASS. (TENURE 0204, 0304)
SIGNATURE : Jacques Walsh
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. FOR. : PRODUITS FOREST. CAN. PACIFIQUE LTÉE (TENURE 22)
SIGNATURE :

Carte forestière
Photographie aérienne : 1986-87
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/87
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 4
Unité de gestion
Unité d'aménagement 42-2
Unité de sondage *

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement 068 22 22*
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 316 15*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 32900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 4178*
Région écologique 8c2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32 B 10	32 B 9	32 A 12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 B 7	32 B 8	32 A 5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 B 2	32 B 1	32 A 4	

32 B / 8 S.E.